

Communiqué de presse

Une nouvelle signalisation pour les « Parcs 4.0 » !

28-03-2017

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et des Zones d'Activités Economiques, vient de décider l'installation d'une nouvelle signalisation des parcs d'activités économiques sur les autoroutes et routes wallonnes afin d'améliorer leur accessibilité et d'afficher le dynamisme socio-économique de la Wallonie.

Dans la foulée du décret adopté par le Parlement de Wallonie le 2 février dernier, prônant notamment l'émergence d'une nouvelle génération de parcs d'activités 4.0, le Ministre Maxime PREVOT a approuvé la mise en œuvre d'une nouvelle signalisation « économique » se déclinant en trois axes principaux.

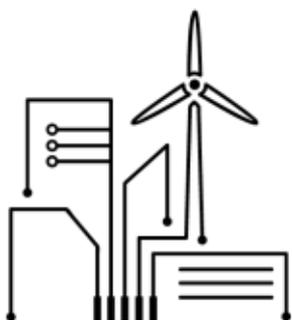
1. Un nouveau pictogramme pour les « Parcs 4.0 »



L'ancienne usine noire avec la toiture en dents de scie figurant sur les panneaux de signalisation est devenue surannée, car peu représentative des activités économiques développées à ce jour sur le territoire wallon. Si l'industrie lourde fut l'un des fleurons de l'économie wallonne, aujourd'hui, l'économie s'est considérablement diversifiée en faisant la part belle aux activités orientées vers les nouvelles technologies, les services aux entreprises, les sciences du vivant, l'innovation environnementale, la logistique, ...

A l'heure de la révolution numérique, Maxime PREVOT a souhaité remplacer ce pictogramme par un symbole représentant les nouveaux parcs d'activités 4.0.

Pour ce faire, avec l'appui de « Wallonie Développement », la fédération des Intercommunales de développement économique, un concours a été lancé fin décembre 2016 s'adressant aux étudiants inscrits dans les écoles artistiques, de design et de graphisme de la Fédération Wallonie Bruxelles. La compétition a connu un franc succès, puisque 336 propositions de nouveaux pictogrammes ont été déposées. Celles-ci ont été soumises à un jury composé de représentants du secteur du design et du graphisme, du secteur public et du secteur des entreprises. Ce mardi 28 mars, les trois lauréats de ce concours se sont vus remettre par le Ministre Maxime PREVOT un chèque de 10.000 €, 2.500 € et 1.500 € respectivement pour le premier, deuxième et troisième prix (photo en annexe).



Le premier prix revient à une jeune étudiante de 20 ans inscrite à l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège. **Le nouveau pictogramme sera progressivement mis en place sur les panneaux de signalisation en Wallonie.**

Le nouveau pictogramme, **résolument axé vers les nouvelles formes d'économie**, permet différentes

lectures : sur le plan vertical, on y aperçoit des bâtiments à vocation économique et une éolienne symbolisant le recours aux sources d'énergie renouvelable ; sur le plan horizontal, on y aperçoit un maillage de réseaux au sein d'un parc d'activités économiques, symbolisant notamment la connectivité numérique des entreprises.

2. Une nouvelle signalisation sur autoroute

Au départ d'un projet-pilote en Wallonie picarde et à l'instar de la signalisation touristique, le Ministre Maxime PREVOT initie une nouvelle démarche visant à afficher l'attractivité économique du territoire wallon au moyen d'une signalisation des parcs d'activités économiques sur les autoroutes.

Pour rappel, les 262 parcs d'activités wallons accueillent environ 6.500 entreprises et 150.000 travailleurs (près de 13% de la population active en Wallonie). Le réseau autoroutier wallon s'étend sur 875 km et contient un trafic essentiellement de transit vu la situation géographique de la Wallonie au cœur de l'Europe.

Au vu de ces éléments, **le Ministre des Travaux publics et des Zones d'activités économiques profite donc de la formidable vitrine que constituent les autoroutes pour mettre en avant le dynamisme économique développé au sein des parcs d'activités.**

Pour ce faire, en collaboration avec les Intercommunales de développement économique et de la SOWAER, le Ministre déterminera, courant 2017, les principaux parcs à signaler sur autoroute en raison de leur caractère emblématique et de leur proximité au réseau autoroutier. Le nouveau pictogramme sera évidemment intégré sur ces futurs panneaux autoroutiers.

3. L'amélioration de la signalisation directionnelle sur les routes

La démarche de signalisation sur autoroute s'accompagnera en outre d'une modernisation de la signalisation directionnelle des zones d'activités économiques depuis l'échangeur autoroutier jusqu'à l'entrée du parc et vice versa.

A la demande du Ministre Maxime PREVOT et sous la coordination de Wallonie Développement, les opérateurs ont ainsi recensé quelque **1.340 panneaux de signalisation directionnelle à placer, 251 à remplacer ou déplacer et 39 à supprimer sur les voiries régionales.**

Intégrant le nouveau pictogramme, les panneaux directionnels seront progressivement mis en œuvre par la Direction des routes du Service Public de Wallonie au cours des prochains mois.

Enfin, la signalisation intra-parc relève par principe des autorités communales en tant que gestionnaire des voiries internes des parcs d'activités économiques. Néanmoins, en tant que concepteur et gestionnaire du parc, l'opérateur de développement économique participera à la mise en œuvre d'une signalisation adéquate des voiries internes et des entreprises. Pour ce faire, les opérateurs peuvent recourir à un subside régional auprès du Ministre Maxime PREVOT. De plus en plus, à l'image du BEP ou de la SPI, les opérateurs optent d'ailleurs pour une harmonisation de la signalisation intra-parc dans un souci de cohérence visuelle.

Le Ministre Maxime PREVOT se réjouit de la démarche globale initiée avec le concours des opérateurs de développement économique visant,

d'une part, à placer une nouvelle signalisation pour afficher sur autoroute la compétitivité de la Wallonie et, d'autre part, à moderniser la signalisation existante pour optimiser l'accessibilité des entreprises wallonnes.

Contact Presse :

Audrey JACQUIEZ – Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT – 0497/161.861